



DA38.4

242

Projet de réaménagement de la route 367
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106

Date : 20 avril 1999

Endroit : 5353, boulevard Pierre-Bertrand

Rédigé par : Maryse Hamel

Maryse Hamel
Signature

Objet : Projet de réaménagement - Route 367
Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

But : Rencontre du Comité directeur

Étaient présents :

Saint-Augustin-de-Desmaures

M. Marcel Corriveau, maire
M. Michel Beauchemin, d.g.
M. Pierre Boulanger, directeur, Service d'urbanisme
M. René Hardy, directeur, Service des travaux publics

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

M. Jacques Marcotte, maire
M. Martin Carreau, Service des travaux publics

Fossambault-sur-le-Lac (MRC de la Jacques-Cartier)

M. Gilles Landry, maire

Ministère des Transports

M. Luc Bergeron, directeur par intérim, Direction de Québec
M. Yves Julien, Service des inventaires et du plan
M. Daniel Houle, Service des inventaires et du plan
Mme Maryse Hamel, Service des inventaires et du plan

Copie : Aux participants

M. Claude Langlois	MRC de la Jacques-Cartier
M. Jean Guyart, directeur	CUQ, Service aménagement du territoire
M. Gilles Sawyer, chef du service intérim	MTQ, Service des inventaires et du plan
M. Henri Gilbert, chef du service	MTQ, Service des projets
M. Pierre Veilleux, chef du CS	MTQ, Centre de services de Québec

NOTE : Si l'on croit que ce compte rendu est imprécis ou incomplet, prière d'en aviser le signataire qui effectuera les corrections qui s'imposent.
V-410 (97-11) [Windows 97] *

Objet : Projet de réaménagement route 367 – St-Augustin et Ste-Catherine

Détails	Action à prendre par délai
<p>1. Présentation de la démarche</p> <p>Luc Bergeron souhaite la bienvenue aux participants à la première rencontre du comité directeur conjoint du projet de réaménagement de la route 367 pour la zone entre la fin de l'autoroute 40 à Saint-Augustin-de-Desmaures et la rue Jolicoeur à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.</p> <p>Il indique que la Direction de Québec a adopté dans les dernières années une nouvelle méthode de travail qui consiste à associer les partenaires concernés dès les premières étapes de l'analyse de la problématique et de la détermination de propositions d'intervention (réalisation d'une étude d'opportunité).</p> <p>Dans le cas présent, des représentants des municipalités de Saint-Augustin-de-Desmaures, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ont d'abord travaillé en comité technique et ce sont les résultats de leurs rencontres qui vous sont présentés.</p> <p>Maryse Hamel indique que les travaux ont porté sur la validation de la problématique, la détermination des objectifs d'interventions et finalement la proposition d'intervention sur la route et concernant l'aménagement du territoire. Des documents ont été transmis aux participants préalablement à la rencontre afin de leur permettre de se familiariser avec le projet et de donner les directives nécessaires à la poursuite du dossier.</p> <p>Les documents qui ont été remis sont : (voir les documents pour plus de détails)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte rendu des rencontres du comité technique du 20 janvier et du 10 mars 1999. ➤ Résumé de la problématique et de la nécessité d'intervention. ➤ Objectifs d'intervention. ➤ Propositions de réaménagement de la route et de gestion du corridor routier. <p>Les participants s'entendent pour ne pas reprendre la présentation de la problématique, mais présenter et discuter des propositions.</p> <p>Monsieur Bergeron souligne le lien étroit entre le nombre d'accès à la</p>	

Objet : Projet de réaménagement route 367 – St-Augustin et Ste-Catherine

Détails	Action à prendre par délai
<p>route et les problèmes de sécurité et de fonctionnalité. Par conséquent, il importe de travailler conjointement à l'atteinte des objectifs et ainsi éviter des investissements indus dans des infrastructures.</p> <p>De plus, Maryse Hamel rappelle aux participants que les réunions du comité technique ont permis de proposer et valider les objectifs d'intervention qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la sécurité sur la route 367. ➤ Maintenir la fluidité (fonctionnalité) sur l'ensemble de la route 367 entre Québec et les municipalités des MRC de La Jacques-Cartier et de Portneuf. ➤ Le long de la route favoriser les usages compatibles avec la vocation de la route. ➤ Limiter le nombre d'accès à la route et encadrer le développement commercial. <p>Le document présentant un résumé des propositions d'intervention par secteur et par municipalité est passé en revue. Les principaux points à retenir et actions à prendre sont résumés dans les paragraphes suivants. Ils sont présentés en fonction des chapitres du rapport.</p> <p>2. Réaménagement de la route par secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Secteur de l'autoroute 40 à la voie ferrée</u> <p>Yves Julien résume le projet de réaménagement prévu pour le secteur entre la fin de l'autoroute 40 et la voie ferrée (4e Rang Est).</p> <p>Luc Bergeron indique que ces travaux sont nécessaires pour améliorer la sécurité du tronçon à court terme. Il rappelle que la principale contrainte était de réaliser des travaux cette année et de ne procéder à aucune expropriation. L'installation d'un feu de circulation qui n'est d'ailleurs pas requise selon les conditions de circulation actuelles, ne pourrait être réalisée selon cet échéancier. Le cas échéant, le projet devrait être intégré au réaménagement du secteur 2 et inclus à l'étude d'impact proposé.</p>	

Objet : Projet de réaménagement route 367 – St-Augustin et Ste-Catherine

Détails	Action à prendre par délai
<p>Les représentants de Saint-Augustin-de-Desmaures sont sensibilisés à ces contraintes et appuient une amélioration à court terme de la sécurité du tronçon. Tous s'entendent également sur l'importance de conserver la fonctionnalité à long terme de la route. Une évaluation de l'intervention et un suivi des conditions de circulation seront réalisés pour déterminer si d'autres mesures devront être mises en place à moyen et long terme.</p> <p>Messieurs Corriveau et Beauchemin précisent la demande de participation adressée dernièrement aux représentants de la Direction de Québec du ministère des Transports à une séance de consultation des citoyens sur le projet dans le secteur 1. Il s'agit de présenter le concept et particulièrement de fournir les arguments pour répondre aux craintes de plusieurs citoyens qui s'opposent à la décision de ne pas installer de feu de circulation à l'intersection du rang des Mines. Cette réunion coordonnée par la municipalité aurait lieu le 3 juin 1999 à 19h30 au complexe municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures.</p> <p>Monsieur Houle rappelle aux participants qu'aucun critère (débits, délais d'attente, accidents, piétons, transport scolaire) n'est respecté pour l'installation d'un feu de circulation à cette intersection. Il indique toutefois que des relevés vidéo seront réalisés prochainement pour valider les analyses théoriques concernant le temps d'attente pour le virage à gauche au rang des Mines (temps d'attente moyen évalué à 20 secondes). Il est entendu que ces précisions seront fournies à la rencontre avec les résidents.</p> <p>Par ailleurs, messieurs Corriveau et Beauchemin s'interrogent sur la demande de la municipalité pour l'éclairage de la route 367 au sud de l'autoroute 40. Monsieur Bergeron indique que cette demande ne fait pas partie du projet et sera traitée séparément.</p> <p>Monsieur Beauchemin s'informe du traitement accordé dans le projet au problème de drainage identifié par la municipalité au sud de la voie ferrée. Monsieur Bergeron indique que Francis Gauvin, responsable de la préparation du projet a été sensibilisé et doit tenir compte de cette problématique lors de la réalisation des plans et devis.</p> <p>Enfin, Luc Bergeron indique que les appels d'offre doivent être faits en juin ou juillet et qu'une première phase de travaux (entre la fin de l'autoroute 40 et l'intersection du rang des Mines) doit débuter vers la mi-août. La deuxième phase, (jusqu'à la voie ferrée) serait réalisée l'an prochain.</p>	<p>Représentants de la Direction de Québec</p> <p>Représentants de la Direction de Québec</p> <p>Daniel Houle, mai 1999</p>

Objet : Projet de réaménagement route 367 – St-Augustin et Ste-Catherine

Détails	Action à prendre par délai
<p>➤ <u>Secteur 2 : de la voie ferrée à la route du Grand-Capsa</u></p> <p>La combinaison de plusieurs facteurs (accès, géométrie de la route, courbes et profils jugés déficients, intersections, ...) occasionne des problèmes de sécurité et a amené les intervenants du comité technique à s'entendre sur la nécessité de considérer la possibilité de contourner le secteur.</p> <p>À ce titre, le comité technique a évalué 8 variantes. Maryse Hamel présente la méthode et les résultats de l'évaluation effectuée, ainsi que la comparaison des coûts pour les 8 variantes de réaménagement identifiées pour améliorer la sécurité et maintenir la fonctionnalité de cette section de la route 367. Les représentants du comité directeur approuvent ensuite la recommandation de conserver les variantes de contournement G, D et H de la route 367 et le statu quo (variante A : 70 km/h) comme base de référence.</p> <p>Il est entendu que le MTQ complétera l'étude d'opportunité et transmettra à l'automne 1999 un avis de projet au ministère de l'Environnement avec les 4 variantes retenues pour la réalisation d'une étude d'impacts. Selon les exigences d'une telle étude et les étapes nécessaires à la préparation des plans et devis, le réaménagement ne pourra être amorcé avant 5 ans.</p>	<p>Maryse Hamel, Yves Julien, Daniel Houle</p> <p>Automne 1999</p>
<p>➤ <u>Secteur 3 : de la route du Grand-Capsa à la rue Jolicoeur</u></p> <p>Maryse Hamel indique aux participants que la route 367 a été réaménagée plus récemment dans ce secteur et comporte moins de déficiences. Deux secteurs ont toutefois été identifiés comme devant faire l'objet d'une analyse plus détaillée soit celui des rues Laurentienne Sud (Golf) et Nord et celui de la rue Edward-Ash (nouvelle intersection au Parc industriel de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier).</p> <p>La proposition du comité technique de traiter ces projets séparément est approuvée. Un échéancier devra être déterminé selon les besoins.</p> <p>Messieurs Landry et Marcotte nous indiquent qu'une section de route au nord de la rue Grand-Pré montre des problèmes d'alignement (courbe courte et non prévisible) et devrait également être considérée. Monsieur Landry mentionne qu'une résolution a été transmise au MTQ l'année dernière à ce sujet. Il doit nous transmettre une copie</p>	<p>Maryse Hamel, Yves Julien, Daniel Houle</p> <p>Été 1999</p>

Objet : Projet de réaménagement route 367 -- St-Augustin et Ste-Catherine

Détails	Action à prendre par délai
<p>des usages ou élaboration d'un PIIA : plan d'intégration et d'implantation architecturale).</p> <p>Il est entendu que les représentants de la Direction de Québec et de Saint-Augustin-de-Desmaures se rencontrent pour élaborer et proposer des solutions en ce sens.</p> <p>➤ <u>À l'intersection de la route du Grand-Capsa</u></p> <p>Compte tenu de la nécessité d'intervenir pour réaménager cette intersection et ce, indépendamment de la variante de réaménagement retenue, il est entendu que les représentants de la Direction de Québec et de Saint-Augustin-de-Desmaures identifient les moyens d'intervenir à court terme pour empêcher le développement dans ce secteur (dont entre autres la modification des usages ou imposition de servitudes de non-accès).</p> <p>➤ <u>Entre la route du Grand-Capsa et la rue Jolicoeur</u></p> <p>Monsieur Jacques Marcotte mentionne aux participants que les élus municipaux de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sont sensibilisés à l'impact du nombre d'accès sur la sécurité du réseau et entendent présenter à la prochaine séance du conseil du 10 mai prochain, une proposition de modification du règlement de lotissement pour porter le frontage minimum de 35 à 70 mètres.</p> <p>Maryse Hamel indique que les représentants du MTQ accueillent favorablement la mesure mise en place par la municipalité pour limiter le nombre d'accès à la route. Ils demeurent toutefois préoccupés par le nombre de petits terrains lotis non construits aux abords de la route 367 et par les usages permis (commerces) et les conflits prévisibles à moyen et long terme.</p> <p>Les intervenants s'entendent pour examiner conjointement la possibilité de mettre en place des mesures additionnelles de gestion du corridor routier. Les mesures à envisager sont : d'encadrer le développement commercial (plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) ou le limiter dans certains secteurs, de limiter le développement à la route 367 et de prévoir le développement par des rues locales.</p>	<p>Pierre ^BBlanger, Maryse Hamel</p> <p>Pierre Boulanger, Maryse Hamel</p> <p>Martin Carreau, Maryse Hamel</p>



AVIS DE CONVOCATION

- DATE** : Le mardi, 20 avril 1999, 13 h 30
- ENDROIT** : 5353, boul. Pierre-Bertrand, Québec
- LIEU** : Grande salle de conférence
- OBJET** : *Rencontre du Comité directeur / Étude d'opportunité / Projet de réaménagement de la route 367 à Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier (Entre la fin de l'autoroute 40 et la rue Jolicoeur)*
- BUTS** :
- Rappel de la problématique et des objectifs d'intervention
 - Résumé des travaux du Comité technique conjoint
 - Recommandations
 - Prochaines étapes et échéancier

Depuis le début de l'année, le Comité technique conjoint s'est réuni à deux reprises, d'abord pour prendre connaissance de l'état d'avancement de l'étude et ensuite, pour valider et préciser des éléments de problématique et travailler à l'élaboration et l'analyse de solutions.

Certains points restent toutefois à préciser (coûts, mesures de gestion du corridor routier, etc.) avant la rencontre du Comité directeur.

Par conséquent, je vous confirme par la présente que la réunion prévue pour le 23 mars 1999 a été déplacée au 20 avril à 13 h 30 au 5353, boulevard Pierre-Bertrand. D'ici cette date, vos représentants au Comité technique seront mis à contribution pour valider et préciser les propositions.

Des documents présentant un résumé des travaux du Comité technique, des recommandations ainsi que les prochaines étapes de la démarche vous seront acheminés préalablement à cette rencontre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le projet, vous pouvez communiquer avec Mme Maryse Hamel au 644-9342.

PERSONNES CONVOQUÉES

Membres du Comité directeur

M. Marcel Corriveau, maire, Municipalité de
Saint-Augustin-de-Desmaures

M. Jacques Marcotte, maire, Municipalité de
Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier

M. Gilles Landry, maire, Municipalité de
Fossambault-sur-Le-Lac

Représentants du SIP

Gilles Sawyer, chef de service par intérim

Daniel Houle

Yves Julien

Maryse Hamel

SOURCE : Luc Bergeron, ing.

Téléphone : (418) 644-9275

Télécopieur : (418) 646-0003

NOTE : En cas d'impossibilité d'assister à la réunion, veuillez communiquer avec le soussigné.